

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 002/B/HC

TITRE DU POSTE : CHEF DE DEPARTEMENT MEDICAL ADJOINT (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département, le Chef du Département Médical Adjoint aura pour tâche d'assister le Chef de Département Médical dans la gestion des activités médicales au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) en collaboration avec le Chef de Département de:

1. Faire le suivi des standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
2. Faire le suivi des normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointes des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux ;
3. Informer le personnel médical sur le règlement intérieur, les procédures, la politique de gestion de l'Hôpital et les voies et moyens de leur application ;
4. Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs;
5. Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital ;
6. Evaluer l'utilisation des ressources par les départements cliniques et personnels médical en vue d'apporter les correctifs nécessaires à l'amélioration des soins fournis aux patients ;
7. Exécuter toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste dans un des domaines médicaux ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle).
- Etre âgé d'au moins 35 ans.
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel
- Maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet)
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 003/B/HC
TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE DE CHIRURGIE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département Médical, le Chef de service de Chirurgie aura pour tâche d'accompagner le Chef de Département Médical dans la bonne gestion des activités médicales au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) dans son Service, en collaboration avec le Chef de Département de:

- Appliquer les standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
- Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointe des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux;
- Informer le professionnel de santé sur le règlement intérieur, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies moyens de leur application ;
- Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
- Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital ;
- Contrôler les activités médicales conformément aux standards préétablis ;
- Exécuter en rapport avec les ressources toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste en Chirurgie ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 004/B/HC
TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE DE MEDECINE INTERNE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département, le Chef de service de Médecine Interne aura pour tâche d'accompagner le Chef de Département Médicale dans la bonne gestion des activités médicales au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), dans son Service, en collaboration avec le Chef de Département de:

- Appliquer les standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
- Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointes des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux;
- Informer le professionnel de santé sur le règlement intérieur, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies moyens de leur application ;
- Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
- Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital
- Contrôler les activités médicales conformément aux standards préétablis ;
- Exécuter en rapport avec les ressources toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste en Médecine Interne;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 005/B/HC
TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE DE PEDIATRIE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département Médical, le Chef de service de Pédiatrie aura pour tâche d'accompagner le Chef de Département dans la bonne gestion des activités médicales au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), dans son Service, en collaboration avec le Chef de Département de:

- Appliquer les standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
- Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointes des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux ;
- Informer le professionnel de santé sur le règlement intérieur, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies moyens de leur application ;
- Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
- Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital
- Contrôler les activités médicales conformément aux standards préétablis ;
- Exécuter en rapport avec les ressources toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département Médical.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste en Pédiatrie;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 006/B/HC
TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE DE GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département Médical, le Chef de service de Gynéco-Obstétrique aura pour tâche d'accompagner le Chef de Département dans la bonne gestion des activités médicales au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), dans son Service, en collaboration avec le Chef de Département de:

- Appliquer les standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
- Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointes des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux ;
- Informer le professionnel de santé sur le règlement intérieur, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies moyens de leur application ;
- Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
- Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital
- Contrôler les activités médicales conformément aux standards préétablis ;
- Exécuter en rapport avec les ressources toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste en Gynéco-Obstétrique ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 007/B/HC

TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE URGENCES, RÉANIMATION ET ANESTHÉSIE(URÉA) (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département Médical, le Chef de Service des URÉA aura pour tâche d'accompagner le Chef de Département dans la bonne gestion des activités médicales au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), dans son Service, en collaboration avec le Chef de Département de:

- Appliquer les standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
- Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointes des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux ;
- Informer le professionnel de santé sur le règlement intérieur, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies moyens de leur application ;
- Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
- Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital
- Contrôler les activités médicales conformément aux standards préétablis ;
- Exécuter en rapport avec les ressources toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste Urgences, Réanimation et Anesthésie ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 009/B/HC

TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE DES SPÉCIALITÉS (1)

(Spécialiste dans 1 des domaines suivants : Ophtalmologie, Dermatologie, Stomatologie, ORL, Chirurgie Maxillo-Faciale)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département Médical, le Chef de service aura de Médecine des Spécialités a pour tâche d'accompagner le Chef de Département dans la bonne gestion des activités médicales au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), dans son Service, en collaboration avec le Chef de Département de:

- Appliquer les standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
- Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointes des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux ;
- Informer le professionnel de santé sur le règlement intérieur, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies moyens de leur application ;
- Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
- Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital
- Contrôler les activités médicales conformément aux standards préétablis ;
- Exécuter en rapport avec les ressources toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste en Ophtalmologie, Dermatologie, Stomatologie, ORL ou Chirurgie Maxillo-Faciale;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 011/B/HC

TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE DE BIOLOGIE CLINIQUE/ANATOMO-PATHOLOGIE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département, le Chef de service aura pour tâche d'accompagner le Chef de Département dans la bonne gestion des activités médico-techniques au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), dans son Service, en collaboration avec le Chef de Département de:

1. Appliquer les standards de fonctionnement des services médicaux et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
2. Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointes des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux ;
3. Informer le professionnel de santé sur le règlement intérieur, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies moyens de leur application ;
4. Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
5. Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital
6. Contrôler les activités médico-techniques conformément aux standards préétablis ;
7. Exécuter en rapport avec les ressources toutes activités lui confiées par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, un diplôme de Médecin Spécialiste en Biologie Clinique ou en Anatomopathologie, un Doctorat en Sciences de Santé ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 012/B/HC

TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN PÉDIATRIE (5):

- Pédiatrie Générale (1)
- Néonatalogie(1)
- Cardio-pédiatre (1)
- Pédiatre Réanimateur(1)
- Urgentistes Pédiatres (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service de Pédiatrie, le médecin pédiatre est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Pédiatrie;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 013/B/HC

TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN MEDECINE INTERNE (5)

- Gastroentérologue (1)
- Néphrologue(1)
- Pneumologue(1)
- Cardiologue(1)
- Infectiologue (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service de Médecine Interne, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Médecine Interne;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 014/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN CHIRURGIE (3)

- Chirurgie Générale et Digestive (1),
- Orthopédiste (1),
- Urologue (1),

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service de Chirurgie, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Chirurgie;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 015/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN ANESTHÉSIE (5)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Urgences, Réanimation et Anesthésie, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Anesthésie;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 016/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE URGENTISTE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Urgences, Réanimation et Anesthésie, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste Urgentiste;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 017/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN RÉANIMATION (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Urgences, Réanimation et Anesthésie, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Réanimation;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 018/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.
Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Gynécologie et Obstétrique ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 019/B/HC
TITRE DU POSTE : OPHTALMOLOGUE (CONSULTANT)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Spécialités, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Ophtalmologie ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 020/B/HC
TITRE DU POSTE : DERMATOLOGUE (CONSULTANT)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Spécialités, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Dermatologie ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 021/B/HC
TITRE DU POSTE : CHIRURGIEN DENTISTE (CONSULTANT)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.
Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Spécialités, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Stomatologie ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 022/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE (CONSULTANT)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Spécialités, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 023/B/HC

TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE (CONSULTANT)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service des Spécialités, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Chirurgie Maxillo-faciale ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 024/B/HC

TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN RÉÉDUCATION ET RÉADAPTATION FONCTIONNELLE
(CONSULTANT)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Département Médical, le médecin spécialiste en Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 025/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN IMAGERIE MEDICALE (5)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service d'Imagerie Médicale, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Imagerie Médicale ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 026/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN BIOLOGIE CLINIQUE (4)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.
Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service de Biologie Clinique et Anatomo-Pathologie, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Biologie Clinique ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 027/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN SPECIALISTE EN ANATOMO-PATHOLOGIE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service de Biologie Clinique et Anatomopathologie, le médecin spécialiste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service.

A ce titre, il (elle) est chargé(e), sous la supervision du Médecin Chef de Service de:

- prestations spécifiques de sa spécialité;
- suivi journalier des patients hospitalisés ;
- participation aux réunions de service ;
- participation aux séminaires scientifiques ;
- consultations des patients externes ;
- supervision et encadrement des Médecins Généralistes ;
- encadrement de stagiaires en médecine ;
- rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Diplôme de Spécialiste en Anatomopathologie ;
- Diplôme de Docteur en Médecine ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des Médecins ;
- 5 ans d'expérience clinique dans le domaine de formation ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 028/B/HC
TITRE DU POSTE : MEDECIN GENERALISTE (17)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Médecin Chef de Service d'affectation, le Médecin Généraliste est affecté aux tâches quotidiennes requises pour l'administration des soins aux malades et le bon fonctionnement du service

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Prestations spécifiques du service d'affectation sous supervision du médecin spécialiste ;
- Suivi journalier des patients hospitalisés ;
- Participation aux réunions de service ;
- Assister aux consultations des patients externes sous supervision du médecin spécialiste ;
- Participation aux séminaires scientifiques ;
- Encadrement des stagiaires en médecine ;
- Assurer le rôle de garde.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Etre détenteur d'un diplôme de Docteur en Médecine
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins
- 3 ans d'expérience clinique accomplis,
- Avoir la maîtrise de la langue française,
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire,
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet);
- Esprit d'initiative et de rigueur.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 030/B/HC

TITRE DU POSTE : CHEF DE DEPARTEMENT ADJOINT/DPT MEDICO-TECHNIQUE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquanteaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de département, le Chef du Département adjoint du DPT Médico-Technique aura pour tâche d'accompagner le Chef de Département dans la bonne de gestion des activités médico-techniques au sein de l'Hôpital du Cinquanteaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

1. Faire le suivi des standards de fonctionnement des services médico technique et de recherche conformément à la réglementation du Ministère de la Santé de la République Démocratique du Congo ;
2. Faire le suivi des normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointe des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux ;
3. Informer le professionnel de santé sur les règlements intérieurs, les procédures et la politique de gestion de l'Hôpital et des voies et moyens de leur application ;
4. Assurer la programmation et l'adéquation des tâches assignées aux stagiaires, résidents et aux chercheurs ;
5. Superviser les programmes de formation du personnel médical et paramédical ;
6. Participer aux investigations relatives à la morbidité et à la mortalité au sein de l'hôpital ;
7. Evaluer l'utilisation des ressources dans son département ;
 1. Exécuter toute autre activité médicale lui confiée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins un diplôme de Médecin Spécialiste ou d'un Docteur en Sciences de Santé dans un des domaines médico-techniques ;
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre National des Médecins ou dans sa corporation ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 35 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel
- Maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet).
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013
Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 031/B/HC
TITRE DU POSTE : TECHNICIEN EN IMAGERIE MEDICALE L2 (6)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service d'Imagerie et Endoscopies, le Technicien en Imagerie Médicale aura pour tâche d'exécuter les activités de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Vérifier quotidiennement le bon fonctionnement du matériel et équipements de la salle d'examens;
- Informer le Technicien en chef concernant tout incident ou toute anomalie observée ou lors de la réalisation des examens;
 - Faire la validation technique des examens ;
 - Gérer le stock de produits dans le Service;
 - Préparer la salle d'examen, le matériel et les produits nécessaires;
 - Accueillir les patients ;
 - Réaliser les examens demandés (seul, en équipe, avec le technicien en chef ou avec le Médecin radiologue);
 - Assurer le suivi des clichés avant leur lecture dans la salle de protocole ;
 - Veiller à la propreté de l'intégralité du service, expliquer le déroulement des examens aux malades ;
 - Participer aux programmes de formations continues ;
 - Superviser le travail des techniciens d'imagerie de niveau A1
 - Encadrer les stagiaires de son niveau d'études ;

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme L2 en techniques d'Imagerie Médicale ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en qualité de Technicien en Imagerie dans un service d'imagerie d'un hôpital de 2^{ème} Référence ;
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes à la spécialité ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) est un atout ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 032/B/HC
TITRE DU POSTE : TECHNICIEN EN IMAGERIE MEDICALE A1 (7)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service d'Imagerie et Endoscopies, le Technicien en Imagerie Médicale aura pour tâche d'exécuter les activités de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Préparer la salle d'examen, le matériel et les produits nécessaires;
- Accueillir les patients ;
- Réaliser les examens demandés (seul, en équipe, avec le technicien en chef ou avec le Médecin radiologue);
- Assurer le suivi des clichés avant leur lecture dans la salle de protocole ;
- Veiller à la propreté de l'intégralité du service, expliquer le déroulement des examens aux malades ;
- Participer aux programmes de formations continues ;
- Encadrer les stagiaires de son niveau d'études ;

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme A1 en techniques d'Imagerie Médicale ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en qualité de Technicien en Imagerie dans un service d'imagerie d'un hôpital de 2^{ème} Référence ;
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes à la spécialité ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) est un atout ;
- La connaissance de la langue anglaise est un atout.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 033/B/HC
TITRE DU POSTE : BIOLOGISTE MEDICAL L2 (11)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire. C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service de Biologie Clinique, le biologiste médical aura pour tâche de valider les résultats et de superviser les activités de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Vérifier le matériel et équipements du laboratoire utilisés pour la réalisation des tests;
- Informer le Technicien en chef concernant tout incident ou toute anomalie observée au laboratoire ou lors de la réalisation des analyses;
- Faire la validation biologique des résultats ;
- Exécuter toutes les analyses demandées dans les limites de temps prévus et en observant les normes de qualité ;
- Gérer correctement les échantillons ;
- Faire appliquer les bonnes pratiques de laboratoire ;
- Assurer le contrôle de qualité ;
- Observer toutes les mesures de biosécurité avant, pendant et après les analyses ;
- Assurer correctement l'élimination des déchets de laboratoire ;
- Exécuter toute autre tâche liée au service lui assignée par le Chef de Département.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Etre détenteur d'un diplôme L2 en biologie médicale ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans les différentes disciplines de biologie médicale;
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes à la spécialité ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) est un atout ;
- Avoir la connaissance en Anglais est un atout.
- Détenir une carte de membre du Conseil National de Bio-Technologistes médicaux (CNBM).
- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 034/B/HC
TITRE DU POSTE : TECHNICIEN DE LABORATOIRE A1 (17)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire. C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service de Biologie Clinique, le technicien de laboratoire A1 aura pour tâche d'exécuter les activités de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Vérifier l'identification des échantillons;
- Vérifier le matériel et équipements du laboratoire utilisés pour la réalisation des tests;
- Enregistrer les résultats des tests sur les bons des analyses ;
- Rédiger le rapport des activités journalières ;
- Exécuter toutes les analyses demandées dans les limites de temps prévus et en observant les normes de qualité ;
- Gérer correctement les échantillons ;
- Suivre scrupuleusement les procédures des examens de laboratoire ;
- Appliquer les bonnes pratiques de laboratoire ;
- Appliquer les mesures d'usage pour un maintien régulier des équipements de laboratoire ;
- Observer toutes les mesures de biosécurité avant, pendant et après les analyses ;
- Exécuter toute autre tâche liée au service lui assignée par le biologiste médical en chef.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Etre détenteur d'un diplôme A1 en techniques de Laboratoire Médical ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans les différentes disciplines de biologie médicale;
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes à la spécialité ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) un atout ;
- Avoir la connaissance en Anglais est un atout.
- Détenir une carte de membre du Conseil National de Bio-Technologistes Médicaux (CNBM).
- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 036/B/HC

TITRE DU POSTE : CHEF DE DEPARTEMENT ADJOINT DE LA GESTION DES SOINS INFIRMIERS (NURSING) (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de département, le Chef du Département Adjoint du Département de la Gestion des Soins Infirmiers(Nursing) aura pour tâche d'assister le Chef de Département dans la gestion quotidienne du personnel infirmier par rapport à l'administration des soins de qualité aux patients au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Elaborer avec de Chef le Département de Nursing le plan stratégique, exécuter les supervisions et organiser les services infirmiers ;
- Participer à l'élaboration des protocoles infirmiers et faire le suivi de leur application ;
- Faire l'intérim de Chef le Département en cas d'empêchement;
- Programmer et organiser les séances de formation des infirmiers;
- Participer activement avec le Chef de Département de la Gestion des Soins Infirmiers (Nursing) aux réunions des infirmiers ;
- Centraliser les rapports des activités de supervision des infirmiers ;
- Exécuter toutes les tâches administratives liées à sa fonction ;
- Assister le Chef du Département de la Gestion des Soins Infirmiers(Nursing) dans la planification, le suivi de l'exécution et l'évaluation des soins continus de qualité au bénéfice des patients :

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, au moins une licence en Sciences Infirmières ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des ressources (humaines, matérielle et financières) et dans l'exécution des quatre fonctions de gestions (planification, organisation, direction, contrôle) ;
- Etre âgé d'au moins 30 ans ;
- Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 037/B/HC

TITRE DU POSTE : INFIRMIER (E) CHEF DE SERVICE (1 Bloc opératoire, 1 Soins Intensifs, 1 Urgences, 1 Médecine Interne, 1 Chirurgie, 1 Pédiatrie, 1 VIP, 1 Maternité, 1 Anesthésie et Réanimation) (9)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département de la Gestion des Soins infirmière(Nursing), l'infirmier Chef de Service aura pour tâche d'accompagner les activités du département au niveau de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Assurer la continuité et la qualité de l'activité infirmière au sein de son service;
- Collaborer au développement de la politique infirmière dans l'Hôpital et l'appliquer au sein de son service;
- Gérer et évaluer le personnel infirmier de son service;
- Veiller à ce que l'activité journalière au sein de son équipe soit en phase avec la vision stratégique de sa direction ainsi qu'avec les évolutions des sciences infirmières et les attentes de la société ;

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Etre détenteur d'un diplôme du niveau L2 ou A1 en Sciences Infirmiers ;
- Avoir une expérience professionnelle prouvée d'au moins 3 ans en qualité d'infirmier en chef dans une institution de santé reconnue en RDC ;
- Avoir la maîtrise de la langue française et de l'utilisation de l'ordinateur (Word et Excel) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 038/B/HC
TITRE DU POSTE : CHEF DE SERVICE DE KINÉSITHÉRAPIE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Département de la Gestion des Soins infirmière(Nursing), le Kinésithérapeute Chef de Service aura pour tâche d'accompagner les activités du département au niveau de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Organiser la continuité et la qualité des activités au sein de son service;
- Collaborer avec le Chef du Département sur la prise en charge des malades ;
- Contrôler et évaluer le personnel de son service;
- Veiller à ce que l'activité journalière au sein de son service soit en phase avec la vision stratégique de sa direction ainsi qu'avec les évolutions et les attentes de la société ;

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Etre détenteur d'un diplôme du niveau L2 en Kinésithérapie ;
- Avoir une expérience professionnelle prouvée d'au moins 5 ans en qualité de Kinésithérapeute en chef dans une institution de santé reconnue en RDC ;
- Avoir la maîtrise de la langue française et de l'utilisation de l'ordinateur (Word et Excel) ;
- Avoir la connaissance en Anglais est un atout.
- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 039/B/HC

TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) L2 EASI (Enseignement, Administration en Soins Infirmiers) (11)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Coordonner les soins dans son unité ;
- Dispenser les soins infirmiers et assurer leur continuité ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef
- Assurer l'encadrement des stagiaires

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme de Licence en Enseignement, Administration en Soins Infirmiers, (E.A.S.I.) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 040/B/HC
TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) L2 en ANESTHESIE (2)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Coordonner les soins dans les unités du bloc opératoires,
- Dispenser les soins anesthésiques et assurer leur continuité ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef
- Assurer l'encadrement des stagiaires

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme de Licence en Anesthésie ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier anesthésiste;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 041/B/HC
TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) A1 (100)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Dispenser les soins infirmiers et assurer leur continuité ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef
- Assurer l'encadrement des stagiaires

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme de A1 en sciences infirmières ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 042/B/HC
TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) A1 en ACCOUCHEMENT (16)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Dispenser les soins infirmiers et assurer leur continuité;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef
- Assurer l'encadrement des stagiaires

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme d'infirmier A1 en accouchement ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier (ère) accoucheur (se);
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 043/B/HC
TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) A1 EN PÉDIATRIE (10)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Dispenser les soins infirmiers et assurer leur continuité ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef
- Assurer l'encadrement des stagiaires

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Être détenteur d'un diplôme d'infirmier A1 en Pédiatrie ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier en Pédiatrie ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 044/B/HC
TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) A1 EN GYNÉCOLOGIE (10)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Dispenser les soins infirmiers et assurer leur continuité ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef
- Assurer l'encadrement des stagiaires

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Être détenteur d'un diplôme d'infirmier A1 en Gynécologie;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier en Gynécologie;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 045/B/HC
TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) A1 EN ANESTHÉSIE (5)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Dispenser les soins anesthésiques et assurer leur continuité ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef ;
- Assurer l'encadrement des stagiaires.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Être détenteur d'un diplôme d'infirmier A1 en Anesthésie ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier anesthésiste;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 046/B/HC
TITRE DU POSTE : INFIRMIER(e) A2 (60)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Dispenser les soins infirmiers de base (hygiène, alimentation, changement posturaux, aide à l'élimination...) et assurer leur continuité ;
- Assurer le déplacement et l'accompagnement des patients hospitalisés pour les différents examens ;
- Nettoyage du matériel médical (bassin de lit, pince, bassins...)
- Assurer la liaison entre les différents services (port des échantillons au laboratoire, réquisition des produits pharmaceutiques...)
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef ;
- Assurer l'encadrement des stagiaires de son niveau d'études.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Être détenteur d'un diplôme A2 en sciences infirmières ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité d'infirmier A2 ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANIC
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 047/B/HC
TITRE DU POSTE : NUTRITIONNISTE L2 (2)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, la nutritionniste aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Elaborer les menus de l'hôpital ;
- Elaborer les diètes adaptées aux différentes pathologies ;
- Superviser la qualité des repas servis à l'hôpital ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes en rapport avec les patients des différents services et en faire rapport à la gestionnaire de soins adjointe ;
- Assurer l'encadrement des stagiaires en nutrition.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme de Licence en Nutrition ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité Nutritionniste-Diététicien;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANUDICO
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 048/B/HC
TITRE DU POSTE : NUTRITIONNISTE A1 (6)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de Service dans le Département de la Gestion des Soins Infirmières, l'infirmier aura pour tâche d'exécuter les activités de son service d'affectation au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Assurer les prescriptions médicales en rapport avec la diète ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel biomédical, lingerie, mobilier, etc.
- Identifier les problèmes du service et en faire rapport à l'Infirmier Chef
- Assurer l'encadrement des stagiaires

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise parfaite de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme de A1 en Nutrition et Diététique ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans en qualité de Nutritionniste-Diététicien ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir l'aptitude à l'encadrement ;
- Avoir le sens de l'organisation du travail ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'initiative et de rigueur ;
- Maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
- Détenir une carte de membre de l'ANUDICO
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 049/B/HC
TITRE DU POSTE : KINESITHERAPEUTE (L2) (5)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé d niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef Hiérarchique, le kinésithérapeute aura pour tâche d'exécuter les activités de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Assurer les prescriptions médicales en rapport avec la kinésithérapie ;
- Maintenir en bon état les biens de son service (matériel, lingerie, mobilier, etc).

Identifier les problèmes du service et en faire rapport à la gestionnaire de soins adjointe.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme de Licence en Kinésithérapie ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en qualité de Kinésithérapeute dans un Service de Kinésithérapie ;
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes à la spécialité ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir la maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) est un atout ;
- Avoir la connaissance en anglais est un atout.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 050/B/HC
TITRE DU POSTE : KINESITHEREAPEUTE (A1) (5)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé d niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef Hiérarchique, le kinésithérapeute aura pour tâche d'exécuter les activités de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Appliquer les techniques appropriées ;
- Utiliser les matériels et équipements de Kinésithérapie en vue d'une rééducation physique et réhabilitation du patient.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Etre détenteur d'un diplôme de A1 en Kinésithérapie ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en qualité de Kinésithérapeute dans un Service de Kinésithérapie ;
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes à la spécialité ;
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe ;
- Avoir la maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) est un atout ;
- Avoir la connaissance en anglais est un atout.
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 052/B/HC
TITRE DU POSTE : CHEF DE DEPARTEMENT ADJOINT DE PHARMACIE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays:

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé du niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Chef de département, le Chef du Département adjoint de pharmacie aura pour tâche d'assister le chef de département dans la coordination des activités de la pharmacie.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) en collaboration avec le chef de département de:

- Organiser les activités du département ;
- Superviser les commandes des médicaments et autres matériels de la pharmacie ;
- Superviser la distribution des médicaments ;
- Concevoir et Elaborer le plan de travail hebdomadaire et mensuel de la pharmacie ;
- Veiller à la gestion des stocks des médicaments et leur expiration ;
- Evaluer le personnel de la pharmacie.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise de la langue française
- Etre détenteur d'un diplôme de Licence en Pharmacie.
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en qualité de pharmacien et 3 ans dans la gestion d'une pharmacie hospitalière de 2^{ème} et 3^{ème} référence
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes au travail pharmaceutique
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe.
- Maitrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet)
- La connaissance de la langue anglaise est un atout
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 053/B/HC
TITRE DU POSTE : PHARMACIEN (5)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays:

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé du niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Directeur Général, la Pharmacie aura pour tâche d'exécuter les activités de la pharmacie.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Exécuter les commandes des médicaments et autres matériels de la pharmacie ;
- Exécuter la distribution des médicaments ;
- Exécuter le plan de travail hebdomadaire et mensuel de la pharmacie ;
- Faire le suivie de la gestion des stocks des médicaments et leur expiration ;

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise de la langue française
- Etre détenteur d'un diplôme de Licence en Pharmacie
- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des pharmaciens
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en qualité de pharmacien et 3 ans dans la gestion d'une pharmacie hospitalière de 2^{ème} et 3^{ème} référence
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes au travail pharmaceutique
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe.
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet)
- La connaissance de la langue anglaise est un atout
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA
AVIS DE RECRUTEMENT N° 054/B/HC
TITRE DU POSTE : ASSISTANT PHARMACIE (14)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays:

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé du niveau tertiaires, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'hôpital du Cinquantenaire.

C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Pharmacien chef de service, l'assistant en pharmacie aura pour tâche d'exécuter les activités de son service au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

- Identification des produits
- Enregistrement de mouvement d'entrée et sortie des médicaments
- Effectuer la distribution des médicaments
- Assurer la gestion des médicaments sous supervision du pharmacien Chef

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir la maîtrise de la langue française
- Etre détenteur d'un diplôme d'Assistant en Pharmacie (Niveau A2).
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en qualité d'Assistant en pharmacie.
- Avoir la maîtrise des techniques inhérentes au travail pharmaceutique
- Avoir l'habilité pour le travail en équipe.
- Avoir la connaissance en logiciel de traitement de texte et en Excel.
- La connaissance de la langue anglaise est un atout
- Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
- Contrat à durée indéterminée.

Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE DE KINSHASA

AVIS DE RECRUTEMENT N° 056/B/HC

TITRE DU POSTE : CONSEILLER CHARGE DE MATERIOVIGILANCE (1)

En RDC, les hôpitaux occupent une place essentielle au sein du système national des prestations des soins et services publics de santé. Ce système est calqué sur la pyramide sanitaire du pays.

Au niveau national, il existe des hôpitaux ayant pour missions principales d'administrer des soins de santé de niveau tertiaire, de mener des activités de formation et de recherche. Pour répondre à cette mission, le Gouvernement a créé l'Hôpital du Cinquantenaire. C'est dans ce cadre qu'on procède au recrutement dans différents postes pour le démarrage et le fonctionnement de cet hôpital.

Sous l'autorité du Directeur Général, le Conseiller Chargé de Matériovigilance aura pour tâche principale d'assurer la surveillance des incidents ou des risques d'incidents résultants de l'utilisation des dispositifs médicaux au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.

A ce titre, il (elle) est chargé(e) de:

1. Œuvrer en position de Conseiller Matériovigilant à la Direction Générale sur les questions relatives à l'acquisition et utilisation des dispositifs médicaux.
2. Assurer une coordination technique du bon fonctionnement des dispositifs médicaux installés dans différents départements au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire ;
3. Veiller au signalement et enregistrement des incidents ou risques d'incidents résultants de l'utilisation des dispositifs médicaux au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire ;
4. Evaluer et exploiter les informations signalées dans le but de prévention ;
5. Réaliser toute étude ou travaux concernant la sécurité d'utilisation des dispositifs médicaux ;
6. Veiller à la réalisation et au suivi des actions correctives décidées pour le bon fonctionnement des dispositifs médicaux au sein de l'Hôpital du Cinquantenaire.
7. Appliquer les normes d'assurance qualité telles que spécifiées par la Commission conjointe des standards internationaux des soins de santé et vérification des standards hospitaliers tels que définis par la Commission conjointe sur l'accréditation des hôpitaux internationaux ;
8. Superviser en collaboration avec les autres départements les activités visant l'amélioration de la qualité des soins.

QUALIFICATION/EXPERIENCE et EXIGENCES

- Avoir une formation de niveau universitaire, en technologie biomédicale ; la possession d'un Diplôme de base en Médecine est un atout ;
 - Avoir au moins 5 ans d'expérience dans un poste de commandement avec prise de décision autonome dans les domaines classiques de la gestion des dispositifs médicaux et dans l'exécution des quatre fonctions de gestion (planification, organisation, direction, contrôle) ;
 - Etre âgé d'au moins 35 ans ;
 - Capacité de travailler en équipe et dans un environnement multiculturel ;
 - Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
 - La connaissance de la langue anglaise est un atout.
 - Lieu du contrat : à Kinshasa RDC
 - Contrat à durée indéterminée.
- **Dépôt du dossier du lundi 11 au samedi 16 février à 18 heures.**

Fait à Kinshasa, le 09/02/2013

Le Ministre de la Santé Publique